



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 9 du 7 mai 2026

Lien direct entre cancer du sein et travail de nuit **Le centre hospitalier de Martigues dans le déni**

Le 6 mai 2026, la direction du centre hospitalier de Martigues a fait appel du jugement du tribunal administratif de Marseille reconnaissant le caractère professionnel du cancer du sein d'une infirmière.

Cette décision établissait un lien direct et essentiel entre la survenue de la maladie et 25 années de travail en horaires de nuit.

Cet employeur qui, il est bon de le préciser, relève de la fonction publique hospitalière, affiche une constance remarquable en matière de déni de réalité. En 2019, il refusait déjà cette demande de reconnaissance de maladie professionnelle. Huit années de non-exemplarité en matière de responsabilité. Huit années d'épreuves pour Sylvie Pioli.

La CFDT, actrice historique de la reconnaissance du cancer du sein en maladie professionnelle, invite toutes les professionnelles qui pensent être concernées à se manifester auprès des élu·es CFDT.

Forte d'un réseau de militant·es formé·es et d'un partenariat avec un cabinet d'avocat spécialisé, elle évaluera la faisabilité de leur dossier, sans mentir sur le parcours de combattante qui les attend. Celles qui ont obtenu cette reconnaissance alertent leurs collègues en disant : vous êtes ou serez peut-être concernée.

La CFDT réitère sa demande de création d'un tableau de maladie professionnelle dédié au cancer du sein. Elle revendique des données genrées dans le document unique d'évaluation des risques professionnels.

Elle manifeste son soutien plein et entier à toutes celles qui subissent une maladie professionnelle par nature *évitable*. Elle milite pour une politique de prévention qui s'attaque aux causes structurelles de la maladie et prenne en compte les spécificités de la santé des femmes.

Elle s'inscrit ainsi dans une démarche féministe et de santé environnementale, une démarche de justice sociale qui finira par gagner.

Evelyne Rescanières
Secrétaire générale

Contacts :

presse@sante-sociaux.cfdt.fr